



MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QU'

Une séance extraordinaire du conseil municipal sur le budget se tiendra le 20 décembre 2016 à 19h à la salle du conseil située au 53 rue des Pionniers à La Macaza.

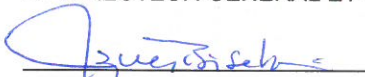
Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. Ouverture de la séance.
2. Présentation des prévisions budgétaires 2017.
3. Présentation du programme triennal d'immobilisations.
4. Adoption des prévisions budgétaires, des taux de taxation et de tarification.
5. Adoption du programme triennal d'immobilisations.
6. Périodes de Questions.
7. Levée de la séance.

Les délibérations et la période des questions lors de la séance extraordinaire porteront exclusivement sur le budget 2017.

DONNÉ À LA MACAZA CE 12^e JOUR DE DÉCEMBRE 2016

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE TRÉSORIER

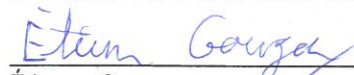

Jacques Brisebois

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Étienne Gougoux, directeur général adjoint de la municipalité de La Macaza, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des quatre endroits suivants : babillards à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, au lac Chaud, au lac Macaza et aux boîtes postales du lac Clair, entre 10 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 12^e jour de décembre 2016.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT


Étienne Gougoux